

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3153>



Procès des dégonfleurs de SUV : « Je ne suis pas fier d'avoir causé du dommage mais on a mis le débat sur la table »

Date de mise en ligne : samedi 26 octobre 2024



- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Pour la première fois, un militant a été condamné à 300 euros d'amende pour avoir dégonflé les pneus d'un SUV, une action réalisée au nom de la lutte contre le réchauffement climatique. Il affirme vouloir faire appel.

Eléonore Disdero Libération (site web) vendredi 25 octobre 2024